

## **Municipales 2008 : appel aux citoyens et aux candidats !**



### **En mars prochain, l'intercommunalité sera au coeur des élections municipales**

Aborder les municipales sans parler de l'intercommunalité, c'est comme faire une campagne présidentielle sans parler de l'Europe...

Pourtant, si l'on en croit un sondage national réalisé en septembre dernier, 89% des personnes interrogées estiment que l'intercommunalité est " une bonne chose " et 83% considèrent qu'elle a permis de mettre en commun les moyens des communes, qu'elle offre de nouveaux services et équipements collectifs aux habitants.

Plus encore, 92% jugent important que les grands projets et les domaines de compétences de leur intercommunalité "soient placés au coeur des débats et des programmes lors des élections municipales de 2008 ". Alors qu'attend-on ?

#### **Une évidence...**

La mise en place de structures intercommunales s'est surtout accélérée depuis les années 90. La Lorraine n'y a pas échappé puisque aujourd'hui 95% de la population et 93% des communes lorraines sont regroupées au sein de quelque 140 communautés de communes, 5 communautés d'agglomération et une communauté urbaine (celle du Grand Nancy).

Il s'agit là d'une " révolution silencieuse " comme on dit, pas encore achevée mais néanmoins irréversible.

Le citoyen ne doit pas s'y tromper : lorsqu'il met son bulletin dans l'urne au moment de l'élection municipale, il vote pour sa commune mais aussi pour l'intercommunalité et tous les projets qui sont ou pourront être mis en place sur l'ensemble du territoire.

La collecte des ordures ménagères, la halte-garderie ou la crèche intercommunale, la nouvelle zone d'activités qui va créer des emplois, le réseau de bus, le traitement de l'eau, le sentier de rando, le festival de l'été...autant de responsabilités le plus souvent confiées à la structure intercommunale par les communes membres, dans une idée de rationalisation des dépenses et de mutualisation des moyens.

#### **... et des questions**

Dès lors, que représente la commune dans cette instance intercommunale ? Quels sont les projets intercommunaux à venir ? Quels impacts sur les impôts locaux ? Quelle place pour l'intercommunalité dans le projet des candidats pour la commune ?

Oui, la campagne municipale doit bel et bien aborder ces questions. Les candidats aux municipales doivent informer leurs concitoyens mais ces derniers doivent aussi solliciter les candidats !

Le Carrefour des Pays Lorrains reste à la disposition de chacun pour des informations complémentaires et s'emploiera, après les élections, à proposer des formations pour les nouvelles équipes intercommunales.